

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE AVIVA INVESTORS — SHORT DURATION GLOBAL HIGH YIELD BOND FUND

Luxembourg, le 23 mai 2022

Cher/Chère Actionnaire,

Nous souhaitons vous informer que le Conseil d'administration du Fonds (le « **Conseil** ») a résolu de modifier la politique d'investissement et la méthode de gestion des risques du compartiment *Aviva Investors – Short Duration Global High Yield Bond Fund* (le « **Compartiment** »), telle qu'elle figure au Prospectus du Fonds (le « Prospectus »), comme détaillé ci-dessous :

Politique d'investissement

Le Conseil a résolu de modifier la politique d'investissement du Compartiment comme indiqué ci-dessous, pour permettre des investissements dans des instruments additionnels de catégorie 1 (AT1) et des obligations contingentes convertibles afin d'avoir davantage de flexibilité pour faire face aux périodes de volatilité accrue :

« (...) *Le Compartiment peut également investir dans des actions ou des parts d'OPCVM ou d'autres OPC, mais pas dans des titres convertibles.*

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de l'actif net total dans des instruments additionnels de catégorie 1 (AT1) et des obligations contingentes convertibles. Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire et des dépôts bancaires. »

Méthode de gestion des risques

Le Conseil a résolu de remplacer la méthode de gestion des risques du Compartiment, à savoir la méthode de l'engagement, par la méthode de la VaR relative, avec un niveau d'effet de levier attendu de 150 % de la VNI du Compartiment, bien qu'il soit possible que ce niveau soit ponctuellement plus élevé. Cette modification est due à une augmentation attendue de l'utilisation d'instruments financiers dérivés, tels que les swaps de défaut de crédit, notamment en tant qu'outil de gestion des risques et aux fins de réduire la durée du portefeuille.

Si vous êtes en désaccord avec ce changement, vous pouvez demander le rachat de vos actions ou leur conversion dans tout autre compartiment du Fonds, sans frais, sauf taxes éventuelles jusqu'au 24 juin 2022, selon les conditions établies dans le Prospectus.

Une mise à jour du Prospectus datée de juillet 2022 intégrant la modification indiquée ci-dessus sera bientôt disponible gratuitement, sur demande, auprès du siège social du Fonds.

Les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis dans la présente auront la signification qui leur est attribuée dans le Prospectus.

Les investisseurs belges voudront bien noter que le Prospectus en vigueur, les documents d'information clé pour l'investisseur (DICI disponible en français), le dernier rapport semestriel et le dernier rapport annuel sont disponibles gratuitement en anglais auprès de l'établissement chargé du service financier en Belgique (RBC

AVIVA INVESTORS

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 2 rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 32 640
(le « Fonds »)



Investor Services Belgium S.A., 20th Floor, Zenith Building Boulevard du Roi Albert II 37 1030 Bruxelles) et sur le site internet www.eifs.lu/aviva-investors. Les DICl sont également disponibles en français.

La Valeur Nette d'Inventaire est publiée sur le site de la Belgian Asset Managers Association (www.beama.be).

Le précompte mobilier en vigueur en Belgique est de 30%.

Le document d'information clé pour l'investisseur doit être lu attentivement avant d'investir.

Pour toute autre question relative à ces changements, veuillez contacter Aviva Investors Luxembourg S.A. au : +352 40 28 20 1.

Sincères salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "C. Joller", written over a horizontal line.

Cindy Joller
Pour le compte du Conseil d'administration